

Décision

Générale

colonial

Décision n° 154 15 février 1951

n° 154 15

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
15 février 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence à solde entière de vingt et un jours pour en jouir à Zeilah est accordée à M. Ali Mahmoud, chauffeur 11e échelon, du Cadre local, employé au Service des Finances. Les frais de déplacement sont à la charge de l'intéressé.